

# Madame de Sévigné

par Stéphane Maltère

INÉDIT



biographie

me vint très mes. ce  
demain, bay fait m.  
quand, et tout ce que  
peuvent exceller à  
tut comme, u m'lay  
de ma fondesse, m  
est, tout est en  
n'ay plus, parles m.



pour  
Madame la Comtesse  
de Grignan

Extrait de la publication

folio  
biographies

nos vœux à Mr de Chantilly

FOLIO BIOGRAPHIES  
collection dirigée par  
GÉRARD DE CORTANZE

# Madame de Sévigné

par

Stéphane Maltère

Gallimard

*Crédits photographiques :*

1, 2, 9, 14 et 17 : Leemage / Photo Josse. 3 : J. Bouchayer / Musées de Chambéry. 4 : Bridgeman Giraudon. 5, 8 et 11 : coll. part. 6, 13 : Roger-Viollet / Musée Carnavalet. 7, 10 et 12 : Paris, BNF. 15 : Kharbine-Tapabor / Migny. 16 : akg-images / Hervé Champollion.

© *Éditions Gallimard, 2013.*

Né en 1977, Stéphane Maltère est professeur de lettres modernes à Clermont-Ferrand. Il est vice-président des Amis de Pierre Benoit et publie régulièrement des articles concernant l'auteur de *Mademoiselle de La Ferté* et de *L'Atlantide* dans les *Cahiers* de l'association. En 2012, il a fait paraître *Pierre Benoit, l'étonnant voyageur* (Albin Michel), un album biographique sur le romancier, ainsi qu'une édition pédagogique de *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe (Magnard).



# La place Royale

*Il y a aujourd'hui bien des années, ma chère bonne, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses ; je prie votre imagination de n'aller ni à droite, ni à gauche : Ce monsieur-là, Sire, c'était moi-même.*

Mme de SÉVIGNÉ à Mme de GRIGNAN,  
le 5 février 1674

Le 5 février 1626, voilà vingt ans que Philippe de Coulanges, le grand-père maternel de la petite fille qui vient de naître, a acheté dans la capitale les parcelles sur lesquelles s'élève un des bâtiments de la place Royale voulue par Henri IV, une place carrée qu'on appelle aujourd'hui la place des Vosges, destinée à accueillir des boutiques de marchands, mais dont la noblesse et la haute bourgeoisie se sont emparées, comme d'un havre de paix. Il est situé à l'emplacement de l'hôtel des Tournelles, que Catherine de Médicis avait fait démolir pour oublier que son époux Henri II y était mort.

En empruntant la rue Royale-Saint-Antoine, l'actuelle rue de Birague, on accède, par le pavillon du Roi, à la place aux trente-cinq hôtels de cinabre.

Celui de Philippe de Coulanges fait face au pavillon de la Reine et côtoie les hôtels de Sully, de Bassompierre, de Royan, d'Angennes de Rambouillet, dont la noblesse fait le rendez-vous de la richesse et de l'élégance. Quand Scarron, des années plus tard, en déménage, il décrit dans son « Adieu aux Marais et à la place Royale », le « beau quartier favori / Des honnêtes gens tant chéri », la « belle place où n'habite / Que mainte personne d'élite<sup>1\*</sup> ».

C'est au deuxième étage de l'hôtel de Coulanges, occupé depuis 1609 par Philippe de Coulanges et Marie de Bèze, à midi, que naît Marie, fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal et de Marie de Coulanges. Le couple, uni depuis le 14 mai 1623, a emménagé la même année chez les parents de la mariée.

Les Coulanges, « pleins d'honneurs et de vertus<sup>2</sup> », sont des financiers, comme il y en a tant dans le quartier du Marais. Conseiller d'État, secrétaire des Finances, fermier des gabelles, Philippe de Coulanges s'est enrichi par son rôle de partisan « dont lui sont venus tous ses biens<sup>3</sup> » et qui consiste à passer un traité de finances avec le pouvoir royal. Le traitant doit verser une somme d'argent au roi, qui l'autorise ensuite à se rembourser généreusement par le recouvrement d'un impôt. « Si le financier manque son coup, écrit La Bruyère dans *Les Caractères*, les courtisans disent de lui : *C'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru* ; s'il réussit, ils lui demandent sa fille<sup>4</sup>. » Les Coulanges sont

\* Les notes bibliographiques sont regroupées en fin de volume, p. 327.

riches, et si Roger de Bussy-Rabutin, le cousin de la future marquise, né le 13 avril 1618, écrit qu'ils sont « gens qui savent ce que c'est que la faim, et qui se souviennent encore de leur pauvreté<sup>5</sup> », c'est par pur persiflage. Jacques de Bèze, le beau-père de Philippe, était trésorier de l'extraordinaire des guerres et la fortune des Coulanges est solide. Elle les autorise en conséquence à briguer pour leur fille les meilleurs partis de la noblesse.

Les Rabutin sont de ce nombre. « Cinq points d'or équipolés à quatre de gueules, écartelé d'azur, à la croix dentelée d'or », tel est le fier écusson de la famille dont la réputation remonte à l'illustre Mayeul de Rabutin, au XII<sup>e</sup> siècle. La maison de Rabutin « est des plus nobles et des plus anciennes du duché de Bourgogne<sup>6</sup> » : dans l'épître à la marquise de Sévigné placée en tête du manuscrit de son *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, Roger de Bussy-Rabutin montre en effet que l'ancêtre « était déjà de bonne Maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnais » et « qu'il était homme d'honneur puisqu'il nous paraît comme garant de la foi d'un Souverain<sup>7</sup> ». Les héros ne manquent pas dans cette famille : tué en 1472 sur le pont de Beauvais, au service du duc de Bourgogne, le « moult vaillant chevalier<sup>8</sup> » Amé de Rabutin, « fut le plus homme de bien qui y mourut<sup>9</sup> » ; Claude de Rabutin, favori de Louis XII, est mort à Marignan sous les ordres de François I<sup>er</sup>.

Au moment d'épouser Marie de Coulanges, Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, est gentil-

homme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. Il s'agit pour une vingtaine de jeunes nobles d'être au service particulier du roi, sous les ordres du chambellan cubriculaire\* qui apporte au monarque sa chemise, lui sert son repas dès qu'il mange dans sa chambre, autorise l'accès à la chambre royale. La charge est peu rémunératrice, mais le titre prestigieux. Son père, Christophe II de Rabutin-Chantal, l'a exercée avant lui, pour la chambre d'Henri IV, en récompense d'une blessure au combat décisif de Fontaine-Française, le 6 juin 1595, face à la Ligue catholique.

« Le berceau de Mme de Sévigné devait être entouré de la double auréole de la gloire et de la sainteté<sup>10</sup>. » Les parents de Celse-Bénigne pourraient à eux seuls justifier cette allégation, car Christophe est un héros et Jeanne sera sainte. Mais, au moment de la naissance de Marie, Christophe de Rabutin est mort depuis vingt-six ans et Jeanne de Chantal, née Frémyot, a quitté sa famille en 1610 pour fonder avec François de Sales l'ordre de la Visitation. Elle est alors, en 1626, à la tête de treize couvents.

Le grand-père de la future marquise de Sévigné, Christophe de Rabutin, né en 1563, est un « fort brave gentilhomme<sup>11</sup> » à qui Henri III confie en 1589 un important régiment d'infanterie. C'est aussi un bagarreur : « Il était fort dur, écrit Bussy-Rabutin, et cela lui attirait des querelles avec les brutaux qui ne croient pas qu'on puisse être brave

\* Le chambellan cubriculaire est l'intendant des domestiques en charge de la chambre du roi.

sans être fanfaron, mais il les désabusait à grands coups d'épée<sup>12</sup>. » Sans jamais tuer personne au cours de ses duels, il trouve la mort en 1600, blessé par un tir d'arquebuse dans le ventre, malencontreux accident de chasse qui laisse veuve son épouse Jeanne et orphelins son fils et ses trois filles.

Le destin de Jeanne de Chantal, qui sera béatifiée en 1751 et canonisée en 1767, a basculé à cet instant-là. Déjà très pieuse, elle partageait son amour entre Dieu, toujours présent, et son époux, souvent parti : « Il semble que Dieu, jaloux du partage du cœur de Jeanne Frémyot avec son mari, le voulut relever à lui par une mort précipitée<sup>13</sup>. » À la mort de Christophe, elle cherche un guide spirituel pour apaiser sa douleur, et le trouve à Dijon en la personne de François de Sales, évêque de Genève, venu prêcher le carême. Dès lors, elle se consacre à Dieu, vouée à ne pas se remarier — elle grave, dit-on, au fer chaud sur son cœur le nom de Jésus — et décidée à se détacher de ce qui la retient dans le siècle. « Je vois un cahot à tout ceci, dit François de Sales, en songeant aux enfants qu'elle doit quitter pour s'établir à Annecy, hors du royaume, mais la Providence le saura débrouiller quand il sera temps<sup>14</sup>. » En 1609, elle marie sa fille aînée, Marie-Aimée, âgée de onze ans, avec le baron de Thorens, frère de François de Sales ; un an plus tard, elle pleure la mort de sa cadette Charlotte, place Françoise au couvent d'Annecy et laisse à son père le soin de marier son fils Celse-Bénigne. Au moment du départ, il a quatorze ans ; il se jette aux pieds de sa mère, puis se couche en travers de son che-

min et s'écrie : « Hé bien, ma mère, je suis trop faible et trop infortuné pour vous retenir, mais au moins sera-t-il dit que vous aurez foulé votre enfant aux pieds<sup>15</sup> ! » « Quel combat l'amour maternel et l'amour de Dieu durent se livrer ce jour-là dans le cœur de madame de Chantal<sup>16</sup> ! » La jeune veuve, en pleurs, passe finalement sur le corps de son fils qu'elle quitte pour toujours. Le contact entre Jeanne de Chantal et sa famille ne sera plus, à quelques exceptions près, qu'épistolaire.

L'enfant n'est pas oublié et, en grandissant, continue d'être « la joie et le tourment de sa mère<sup>17</sup> ». À la mort de son grand-père, il achève ses études à Dijon, au collège de Godrans, puis est « envoyé à la cour, où le renom de son père, le baron de Chantal, l'[a] fait accueillir avec distinction<sup>18</sup> ». La joie de sa mère, c'est l'épanouissement de son fils à la cour, la reconnaissance de son courage et sa bonne nature. Roger de Bussy-Rabutin en trace un portrait louangeur :

Ce fut un des plus accomplis cavaliers de France, soit pour le corps, soit pour l'esprit, soit pour le courage. Il avait la taille la plus forte du monde. Il dansait avec une grâce sans pareille. Il faisait si bien des armes que si l'on n'eût connu qu'il était brave aux marques qu'il en avait données à l'armée, on n'en eût pas pu juger à ses combats particuliers, tant il les faisait sûrement. Il était extrêmement enjoué ; il y avait un tour dans ce qu'il disait qui réjouissait les gens, mais ce n'était pas seulement par là qu'il plaisait, c'était encore par l'air et la grâce dont il disait les choses ; tout jouait en lui<sup>19</sup>.

Ces combats particuliers, triste héritage d'un père querelleur, font le tourment de Jeanne de Chantal.

Celse-Bénigne est un jeune homme violent dont la « vie dissipée et brillante se pass[e] dans des fêtes, dans des duels, dans des aventures qui inqui[è]tent horriblement sa mère<sup>20</sup> ». On lit, dans les lettres de Jeanne de Chantal, toute l'angoisse qu'elle partage avec ses correspondants. En 1619, elle arrive à Paris pour marier son fils au moment où il vient de se battre en duel. Sa bonne réputation à la cour et ses protections n'y font rien : on le menace d'un procès criminel. Elle écrit alors à la mère Marie Péronne de Chatel : « Il est bon et a de bons mouvements ; mais la jeunesse l'emporte. Je crois que Notre Seigneur le prépare à quelque grosse croix<sup>21</sup>. » Son caractère fougueux et tapageur fait échouer tous les projets de mariage. François de Sales s'en mêle et on décide d'envoyer le jeune homme à la cour du duc de Savoie-Nemours, réputée pour son sérieux et sa discipline : « [J]e tâcherai de lui persuader, écrit-il à la mère de Chantal, que la douceur et la politesse sont incomparablement plus honorables que la violence et la fierté. [...] Vous savez [...] que la maison du prince est un monastère, et que pour aucune chose il ne veut souffrir des désordres<sup>22</sup>. » L'entreprise est un échec et Celse-Bénigne revient à Paris aussi vite qu'il en est parti. Dès son retour, il est impliqué dans une bagarre pour défendre un ami attaqué...

Bagarreux, joueur, noceur, Celse-Bénigne est un parti difficile à marier. En 1621, Jeanne de Chantal et son frère André Frémyot, archevêque de Bourges qui vient de résilier sa charge pour s'installer place Royale, tout près de l'hôtel de Coulanges, négocient

cient avec Philippe de Coulanges et sa femme une alliance qui leur serait plus que profitable. Marie de Coulanges apporte en dot 90 000 livres mais les dettes des Rabutin devront être épongées avant le mariage, c'est la condition mise au contrat. Après l'union célébrée à l'église Saint-Paul le 14 mai 1623, en l'absence des Rabutin qui n'ont pas même signé au contrat de mariage, le couple s'installe place Royale. Celse-Bénigne est heureux de son sort. Il s'en ouvre à sa mère : « Vous n'auriez pas pensé à me loger mieux que je ne suis ; Dieu m'ayant donné en mon mariage tous les avantages souhaitables à ceux de ma condition, de mon âge et de mon humeur<sup>23</sup>. »

La douceur de Marie de Coulanges n'atténue pas le tempérament batailleur de son mari. Pourtant, la politique de répression des duels, engagée par Henri IV en 1599 et que poursuit Louis XIII, devrait le refroidir. Le duel est alors un crime de lèse-majesté : l'arrêt du règlement du parlement de Paris de juin 1599 porte sur les duellistes la peine de « confiscation de corps et de biens, comme transgresseurs des commandements de Dieu, rebelles au Roi, infracteurs des ordonnances, violateurs de la justice, perturbateurs du repos et tranquillité publique<sup>24</sup> ». L'édit de juin 1609, à la base des textes registrés sous Louis XIII, précise que les duellistes non autorisés par le roi à se battre encourrent la peine de mort s'il y a homicide au cours du duel. Le préambule des *Lettres patentes* du 14 juillet 1617 fait le constat d'une France de bretteurs :

La France d'un royaume très chrétien se trouve transformée en un théâtre de gladiateurs, où le sang de la noblesse, qui doit servir à cimenter la foi chrétienne et le salut de l'État, ne sert quasi plus qu'à polluer la terre et à y imprimer des marques détestables de la perte des corps et des âmes<sup>25</sup>.

La législation est dirigée contre la noblesse, « les gentilshommes et tous les autres faisant profession des armes<sup>26</sup> » qui se sentent opprimés et se révoltent contre l'autorité du monarque, « revendiquant par le droit de naissance la liberté de terminer ses différends les armes à la main<sup>27</sup> ». Rien n'arrête les duellistes, même le formidable durcissement des peines stipulé dans l'édit d'août 1623, publié quelques mois après le mariage de Celse-Bénigne et de Marie de Coulanges, et qui précise que tous les participants à un duel, domestiques porteurs de billets, témoins et combattants risquent la mort. Rigueur excessive qui rend l'édit difficilement applicable...

« La nomenclature des duels du baron de Chantal serait longue<sup>28</sup>. » L'Histoire et les annales du temps en retiennent un qui fit grand bruit, puisque au crime il ajoutait le sacrilège. Le dimanche 7 avril 1624, le jour même de Pâques, alors que Celse-Bénigne et toute la famille de Coulanges font leurs dévotions à l'église Saint-Paul, le comte de Bouteville vient le faire chercher de toute urgence pour qu'il lui serve de second dans un duel contre le comte de Pontgibaud et le baron des Salles, à la porte Saint-Antoine. Celse-Bénigne quitte incontinent la célébration, « en petits souliers à mules de velours noir<sup>29</sup> », pour seconder son ami. Les quatre bretteurs

manquent de peu de se faire arrêter et sont jugés coupables de crime de lèse-majesté et déclarés, par contumace, « déchus des privilèges de noblesse, déclarés ignobles, roturiers et infâmes, condamnés à être pendus et étranglés à une potence croisée, qui pour cet effet sera dressée en la place de Grève de cette ville de Paris, leurs corps morts portés à Montfaucon, si appréhendés peuvent être, sinon par effigie en un tableau qui sera attaché à une potence érigée en ladite place<sup>30</sup> ». L'affaire est grave, et jamais Celse-Bénigne n'a autant approché de la mort. Il se réfugie en Bourgogne chez le comte de Toulangeon, le mari de sa sœur Françoise, et tente de s'y faire oublier. À Paris, on dresse une potence où sont accrochés les portraits des quatre duellistes. La nuit même, ultime provocation, elle est coupée et les portraits dérobés : il ne reste plus à l'autorité royale qu'à en dresser une autre et à recommander aux archers de monter mieux la garde...

Un peu plus tard, il revient à Paris, auprès de sa femme, puis à la cour où il a toujours sa charge auprès du roi : Louis XIII, qui semble l'apprécier, « ne lui fit pas plus mauvais visage<sup>31</sup> », malgré les préventions de Richelieu contre lui. Successivement, Marie perd les deux enfants qu'elle attend : un fils, d'abord, qui vit quelque temps, puis une fille morte-née. Jeanne de Chantal envoie à Marie de Bèze une consolation pour sa belle-fille :

Il faut bénir Notre-Seigneur de ce qu'il lui a plu mettre cette chère petite en paradis, où éternellement elle louera sa bonté

et priera pour ses chers père et mère. Il en donnera d'autres, s'il lui plaît<sup>32</sup>.

Le 5 février 1626, donc, Marie de Coulanges est soulagée et heureuse : la naissance de Marie la comble de bonheur et lui fait oublier les frasques de son mari.

La petite Marie de Rabutin-Chantal, la seconde de la famille puisque sa mère est aussi une Rabutin-Chantal, est baptisée le lendemain de sa naissance, à l'église Saint-Paul :

Vendredi 6<sup>e</sup> jour, fut baptisée Marie, fille de messire Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de dame Marie de Coulanges, place Royale : parrain messire Charles Le Normand, seigneur de Beaumont, maître de camp d'un vieux régiment, gouverneur de La Fère et premier maître d'hôtel du Roi ; marraine, dame Marie de Bèze, femme de messire Philippe de Coulanges, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé<sup>33</sup>.

L'Histoire s'écrit avec ses hasards : ces deux jours de joie familiale sont des jours importants en France et vont déterminer le destin de la famille de Rabutin-Chantal. Deux événements majeurs se jouent en effet les 5 et 6 février 1626.

Le 5, le maréchal de Thémynes, envoyé à La Rochelle, signe la paix avec les protestants. Bénéficiant depuis des siècles de privilèges en raison de la fidélité de la ville au royaume de France, La Rochelle est devenue protestante au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence grandissante de l'Angleterre. Au temps des guerres de Religion, elle lutte pour son indépendance et pour le maintien de ses

privilèges. Elle devient la ville de la Réforme et les massacres de la Saint-Barthélemy font affluer vers elle les huguenots persécutés. La Rochelle est l'obsession de Charles IX, qui tente à plusieurs reprises — en 1568 et en 1573 — de faire plier la *ville imprenable*. L'ancien chef des huguenots devenu roi, Henri IV, dont la mère Jeanne d'Albret a administré un temps La Rochelle, laisse la ville prospérer et fortifier ses enceintes défensives pendant son règne. C'est Louis XIII, désireux de rétablir l'autorité de l'État et de mettre fin aux privilèges rochelais, qui rouvre les hostilités : en 1621, le roi refuse les prétentions de l'assemblée de La Rochelle de devenir une république et décide du blocus de la ville. C'est un nouvel échec dans le camp du roi. L'année suivante, l'armée de Charles I<sup>er</sup> de Guise a le dessus sur les Rochelais, mais la paix de Montpellier met fin au siège. Le 29 avril 1624, après avoir été écarté du pouvoir en 1617, Richelieu entre à nouveau au Conseil de Louis XIII et devient son principal ministre le 13 août. Il crée la Marine royale, décidé à en finir avec La Rochelle. Il envoie Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras, et Henri II de Montmorency contre l'armée du chef de guerre protestant Benjamin de Rohan, le *duc de Soubise*, et s'empare de l'île de Ré. Richelieu fait construire un réseau de fortifications — dont Fort-Louis — autour de La Rochelle. Toiras est fait comte et gouverneur de l'île de Ré. C'est un ami de Celse-Bénigne et Louis XIII le tient en estime.

Le 5 février 1626, jour de la naissance de Marie de Rabutin-Chantal, le traité de paix de La Rochelle

est signé, étape provisoire dans l'anéantissement des prétentions protestantes à La Rochelle : les Rochelais doivent renoncer à posséder « aucuns vaisseaux armés en guerre dans leur ville<sup>34</sup> » et Richelieu leur refuse la destruction du menaçant Fort-Louis. Le cardinal est rusé : en acceptant la paix, il s'expose « à se mettre en mauvaise réputation à Rome<sup>35</sup> » et à faire croire aux protestants qu'il leur est favorable. Son but est « d'attendre plus commodément le temps de les réduire aux termes où tous sujets [doivent] être en un État, c'est-à-dire [...] dépendre des volontés de leur souverain<sup>36</sup> ». Le conflit en reste là, mais ses conséquences, un an plus tard, seront terribles sur la famille de la petite Marie.

Le jour de son baptême, le 6 février, est publié un nouvel édit contre les duels. Les crimes passés sont abolis ! Richelieu se rend bien compte de l'excès des précédents textes, dont la violence répressive est aussi injuste qu'inapplicable. Le nouvel édit ne prévoit plus la mort — sauf si le bretteur la mérite vraiment ! — mais la privation des charges, pensions et grâces octroyées par le roi, « sans espérance de les recouvrer jamais<sup>37</sup> ». Le récidiviste s'exposerait à la rigueur des anciens édits et les appelants à un bannissement de trois ans avec confiscation de la moitié de leurs biens. Le texte, plus mesuré et proportionné, n'en est que plus inquiétant : son application ne peut faire aucun doute...

Un juré crieur a-t-il, ce jour-là, fait parvenir la nouvelle aux oreilles des Coulanges et de Celse-Bénigne réunis à l'église Saint-Paul ? On peut imaginer en tout cas qu'elle n'a pas dû passer inaperçue

dans une famille de duellistes, que la mésaventure de 1624 avait fortement marquée. Mais peut-on quelque chose contre sa nature ? Et la Providence elle-même, que la future Mme de Sévigné chérira comme sa seule consolation, n'a-t-elle pas arrangé de longue date la catastrophe qui va venir ?

L'année 1627 est capitale : retiré en Flandre, le comte de Bouteville — vingt et un duels à son actif — a déjà attiré des ennuis à Celse-Bénigne. Il lui demande à présent d'aller défier pour lui le duc d'Elbeuf, mais le duel ne se fait pas, grâce à l'intervention du roi. En 1626, Bouteville a tué en duel le comte de Thorigny, et le comte de Beuvron, son ami, lui en demande réparation. Malgré l'interdiction royale de revenir à Paris, Bouteville défie Beuvron le 12 mai 1627 en plein jour, au milieu de la place Royale ! Celse-Bénigne ne fait pas partie des combats qui opposent Bouteville et son second, le comte des Chapelles, à Beuvron et Bussy d'Amboise, et qui se passent sous ses fenêtres. Bussy d'Amboise est tué. Beuvron quitte la France pour l'Angleterre. Celse-Bénigne protège la fuite de son ami en fournissant aux deux bretteurs des chevaux qui les conduisent à Vitry-le-Brûlé, où ils sont arrêtés. Un mois plus tard, les deux hommes sont exécutés en place de Grève. Pour Richelieu, que l'affaire frappe au plus haut point et qui confie son cas de conscience et sa tentation de « céder à la compassion universelle<sup>38</sup> », « il est question de couper la gorge aux duels, ou aux édits<sup>39</sup> » du roi.

Même s'il n'est pas impliqué directement dans le duel, Celse-Bénigne fait encore parler de lui. On

*Rimbaud*, par JEAN-BAPTISTE BARONIAN. Prix littéraire 2011 du parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles.

*Robespierre*, par JOËL SCHMIDT

*Rousseau*, par RAYMOND TROUSSON

*Saint-Exupéry*, par VIRGIL TANASE

*George Sand*, par MARTINE REID

*Madame de Sévigné*, par STÉPHANE MALTÈRE

*Shakespeare*, par CLAUDE MOURTHÉ

*Stendhal*, par SANDRINE FILLIPETTI

*Jacques Tati*, par JEAN-PHILIPPE GUERAND

*Tchekhov*, par VIRGIL TANASE

*Toussaint Louverture*, par ALAIN FOIX

*Van Gogh*, par DAVID HAZIOT. Prix d'Académie 2008 décerné par l'Académie française (fondation Le Métails-Larivière).

*Verdi*, par ALBERT BENSOUSSAN

*Verlaine*, par JEAN-BAPTISTE BARONIAN

*Boris Vian*, par CLAIRE JULLIARD

*Léonard de Vinci*, par SOPHIE CHAUVEAU

*Wagner*, par JACQUES DE DECKER

*Andy Warhol*, par MERIAM KORICHI

*Oscar Wilde*, par DANIEL SALVATORE SCHIFFER

*Tennessee Williams*, par LILIANE KERJAN, prix du Grand Ouest des écrivains de l'Ouest 2011.

*Virginia Woolf*, par ALEXANDRA LEMASSON

*Stefan Zweig*, par CATHERINE SAUVAT



# Madame de Sévigné

## Stéphane Maltère

Cette édition électronique du livre  
*Madame de Sévigné* de Stéphane Maltère  
a été réalisée le 27 mai 2013  
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782070447404 - Numéro d'édition : 241675).

Code Sodis : N52298 - ISBN : 9782072467592  
Numéro d'édition : 241677.